

Oriflammes

Monsieur,



L'industrie de notre cité se trouve en ce moment dans une grande détresse; pour lui venir en aide, notre digne Prélat, dans une lettre circulaire au Clergé de son diocèse, invite Messieurs les Curés à commander à Lyon une bannière en soie bleue avec cette inscription: O Marie! protégez la France. 1848.

Monsieur le Cardinal de Bonald forme le vœu, que tous ses vénérables collègues dans l'Episcopat, veuillent prêter quelque attention à ses paroles.

Au nom des familles souffrantes de nos ouvriers qui, dans ces temps malheureux ont mis leur confiance dans la mère des affligés, dont l'intercession a préservé notre ville des fléaux de la guerre civile, nous venons vous prier de vouloir bien suivre son exemple.

Nous nous recommandons à votre bienveillance, au nom de notre cher frère et beaufrère, M. Joseph Martel, Directeur et Econome du séminaire des philosophes à Nantes.

Nous avons l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monsieur,

Vos très-humbles serviteurs,

Pinaroli, Charles Martel et Blanc.

Marchands fabricants d'Etoffes de soie, 27 Lyon

Marchands fabricants d'Etoffes de soie, grande rue des Capucins  
27, à Lyon.

Lyon, le Juillet 1848.

Monsieur,

La noble initiative que vous avez toujours prise lorsqu'il s'est agi des intérêts du peuple, encourage les sous-signés, vos serviteurs, à s'adresser à vous dans ces temps de misère et de détresse; la commission d'écharpes et de drapeaux, donnée par le gouvernement aux fabricants de notre ville, leur a permis d'occuper quelques-uns de nos métiers que les événements ont condamnés à l'inaction. Cette commission de bienfaisance touche à sa fin; notre horizon politique, obscurci par des menées ténébreuses, ne permet pas malheureusement d'apercevoir encore le moment où la confiance renaissant, les bras de nos braves ouvriers réclamant du travail pour donner du pain à leurs enfants amaigris par le manque du nécessaire, seront tirés du fâcheux engourdissement qui les accable. Il appartient à vous, Monsieur, de continuer l'œuvre du gouvernement provisoire, en engageant le plus tôt possible tous les curés de votre diocèse à orner leur église d'un oriflamme bleu avec cette devise: Marie, protège la France, 1848.

Puisse ce symbole rallier autour de lui tous les cœurs qui aspirent à l'union de tous les Français pour le bonheur de notre patrie. Nul doute que votre noble exemple ne soit imité par tous les prélats de France, et alors, au lieu d'une sommone qui ne laisse pas que d'un peu humilier l'honnête ouvrier, artisan bien souvent de la fortune du riche, le clergé charitable commencerait à ramener la confiance, honorerait la classe ouvrière de notre ville en la chargeant d'un travail équitablement rétribué.

Vous avons l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monsieur, vos très-humbles serviteurs.

Suivent les signatures.



Lettre circulaire adressée par S. E. M<sup>gr</sup>. le Cardinal  
Archevêque de Lyon, au Clergé de son Diocèse

Lyon, le 21 Juillet 1848.

Messieurs,

D'honorables fabricants de Lyon, parmi lesquels se trouvent plusi-  
membres du conseil municipal, ont bien voulu nous faire une ouverture q  
nous nous empressons de porter à votre connaissance, en don. la pensée répo  
à votre piété en à cette bienfaisance chrétienne que vous exercez tous les  
jours.

Une commission d'écharpes et de drapeaux donnée par le Gouvernement  
aux fabricants de Lyon, occupait quelques métiers que les événements avaient  
condamnés à l'inaction. Ce travail ne tardera pas à être terminé; en nos bra-  
ves ouvriers n'ont encore en perspective que la misère et la faim. Les  
signataires de la lettre qui nous a été adressée pensent que le clergé du diocèse de  
Lyon pourrait atténuer ces souffrances, en continuant, suivant ses ressources,  
l'œuvre du gouvernement; en ils désireraient que M. M. les Curés fissent  
faire une oriflamme bleue portant cette inscription:

O Marie! protèges la France, 1848.

Ainsi, ajoutent ces Messieurs, " le clergé charitable commencerait à  
" ramener la confiance, en honorerait la classe ouvrière de notre ville, en la ba-  
" geant d'un travail équitablement rétribué. "

Notre zèle doit accueillir avec empressement ce pieux projet. Ne serai-  
ce pas pour nous, Messieurs, un grand bonheur si nous pouvions adoucir la position  
des ouvriers malheureux; en, en donnant du travail à leurs bras inoccupés, sécher les  
larmes de leurs femmes et de leurs enfants? Mais quand bien même ce résultat  
que nos cœurs désirons, serait incertain, nous ne devrions pas balancer à prendre,  
pour l'obtenir, le moyen que des hommes intelligents et dévoués nous indiquent.

Nous autorisons en conséquence M. M. les Curés à réunir extraordinairement  
les conseils de fabrique pour les engager à commander à Lyon une bannière



en soie bleue, portant au milieu cette inscription brodée ou peinte : O Marie ! proté-  
gez la France . 1848. La dépense ne sera pas considérable ; mais les commandes réunies  
de toutes les paroisses du diocèse, pourront faire travailler pendant quelque temps  
un assez grand nombre d'ouvriers. Vous voudrez bien exhorter les différentes confréries, asso-  
ciations et communautés à suivre votre exemple.

Chaque église du diocèse conservera avec amour cet étendard béni, comme un  
monument de notre piété filiale envers la Reine du ciel, comme un signe de la consé-  
cration de tous les fidèles de notre troupeau à la mère de Dieu. Ainsi, nous honorerons  
Marie, secours des Chrétiens, en reconnaissant que sa protection nous a épargné les  
fléaux qui ont désolé tant d'autres contrées ; et nous rendrons à Marie,  
consolatrice des affligés, un hommage digne d'elle, en soulageant nos ouvriers,  
ses enfants et nos frères.

Plûn à Dieu que nos vénérables collègues dans l'épiscopat voulussent  
prêter quelque attention à nos paroles, et étendre aux ouvriers de la ville de Lyon  
cette charité qui console tous les jours tant d'infortunés ! L'étendard de Marie  
envelopperait de ses plis pacifiques la France entière ; et protégerait l'ordre  
public contre de criminels desseins, et de sauvages attentats.

Vous voudrez bien lire cette lettre au prône de la messe paroissiale.

Agreez, Messieurs l'assurance de notre inviolable attachement,

Signé : † J. M. Card. de Bonald.

Archev. de Lyon.



*[The bottom half of the page contains a faint, mirrored or bleed-through text, which is largely illegible due to its orientation and fading.]*